



## NEGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE

### LSG HELVETIA 2018

## CAHIER DE REVENDICATION FORCE OUVRIERE

### **1. SALAIRES ET INDEMNITES**

- Augmentation générale de 10% du personnel SAT avec un effort significatif pour les plus bas salaires
- Passage des agents administratifs 2B à 2C après 5 ans d'expérience
- Passages des agents administratifs 2B à 2C après 5 ans d'expérience
- Ligne différentiel pour les salariés 2D (échelon maximal) après 5 ans d'expérience
- Augmentation et harmonisation des salaires de base pour tous les cadres de l'entreprise (à poste légal)
- Introduction d'une indemnité vélo
- Remboursement frais bancaire lorsqu'un salarié subit une erreur de salaire importante due à l'employeur.
- Inclure la PPQ au salaire de base.
- Partage de la valeur ajoutée.
- Revalorisation des indemnités Dimanche et fête et heures de nuit
- Revalorisation des Ticket restaurant pour les cadres
- Revalorisation des indemnités repas pour les postes sédentaire

### **2. DUREE ET ORGANISATION DU TRAVAIL**

- Planification sur deux mois (repos glissant)
- Octroi 12 repos garanti pour le personnel SAT
- Limiter le nombre de découcher à 4 par mois
- Repos samedi et dimanche avant les congés JF
- Mise en place d'une nouvelle procédure concernant les échanges de vacances, équivalente à la procédure des échanges trains (classeur à l'accueil) afin d'améliorer le traitement et la transmission aux OS pour les commissions plannings
- Possibilité de faire 3 échanges de train par mois et par agent

- Pour le SAT, obtention de congés annuels supplémentaires :
  - \* 1 jour supplémentaire après 5 ans d'ancienneté
  - \* 2 jours supplémentaires après 10 ans d'ancienneté
  - \* 3 jours supplémentaires après 15 ans d'ancienneté
  - \* 4 jours supplémentaires après 20 ans d'ancienneté
- Aménagement des horaires et des amplitudes de travail pour les salariés roulants de plus de 50 ans
- Obtention d'une journée enfant hospitalisé avec justificatif

### **3. CONDITIONS DE TRAVAIL ET SOCIAL**

- Mise en place d'un accord d'entreprise sur la pénibilité
- Mise en place d'une procédure pour les salariés qui deviennent inapte au travail
  - \* Bilan de compétence
  - \* Formation
  - \* Reclassement
  - \* Aide au maintien dans l'effectif LSG Helvetia et dans les autres filiale du groupe
- Egalité Femmes/Hommes et qualité vie professionnelle
- Respect des 15% d'effectifs de réserve en planification
- Planification journalière obligatoire d'un agent en réserve au sol
- Plan de formations qualifiantes, reconnues dans les grilles de nos classifications
- Ecriture d'une procédure afin de régler les heures supplémentaires du personnel administratif
- Investissement massif, matériel informatique et humain pour tous les services administratifs afin de palier à la surcharge de travail et du stress
- Réduction sur les billets de train SNCF (comme pour les personnels ex-Wagons-Lits embauchés avant 2002)
- Carte avantage partenaire du groupe Lufthansa (réductions billets d'avions, points de vente du groupe...)